

# *La Vesancière*

N° 54 - 14<sup>e</sup> année

*Juillet 2010*



Aquarelle de Claire Bijotat

*Jeune et en  
Vieilles*

## FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

### Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83  
Eliane Jonker 04 50 42 39 39  
Catherine Pélieu 04 50 42 37 81

Ou par l'adresse électronique : **la-vesanciere@voila.fr**

**Dernier délai** pour les articles de la prochaine parution : **30 juin 2010**

### Distribution

Janvier	Les conseillers municipaux
Avril	CLAV
<b>Juillet</b>	<b>Les Amis de la chapelle</b>
Octobre	Amicale des sapeurs-pompiers



*Dès la réception, merci de distribuer les bulletins  
le plus rapidement possible,  
(dans les 2 à 3 jours maximum)*

## Calendrier des animations du 3<sup>ème</sup> trimestre 2010

Samedi 10 juillet	Amicale des pompiers - <b>Fête Nationale</b>
Dimanche 11 juillet	CLAV - <b>pique-nique de fermeture</b>
Mardi 7 septembre	CLAV - <b>reprise des activités</b>
Du 16 au 19 septembre	CLAV - <b>voyage en Auvergne</b>



lundi - mardi - jeudi - vendredi

**8h - 12h**

**Jeudi soir : 18h - 19h30**

Permanences

Le maire reçoit sur rendez-vous  
le mardi et jeudi matin,  
le jeudi à 20 h.

Naissances

Oscar WINTZER	9 avril
Camille GRENIER	25 avril
Roxane FREVILLE-MIQUEL	7 mai
Missia CONSANI	28 juin

Mariages

Thierry LIMOUZIN & Elodie GENEST	18 juin
Loïc BAILLY & Fanny CONSANI	19 juin

Décès

Bernard HOTELLIER	3 mai
Mickaël PICCINI	30 mai

**Compte-rendu des délibérations du conseil municipal  
au cours des séances d'avril, mai, juin 2010**

URBANISME

BEAUDET François, rue du Château - couverture de toiture : *avis favorable*

BOT Didier, 91 route de la Combette - aménagement des combles : *avis favorable*

MONTILLET Philippe, Les Jonquilles - projet de piscine semi enterrée de 26 m<sup>3</sup> : *avis favorable.*

ROQUEFORT Laurent, 95 route de la Combette - pose d'un grillage sur enrochement : *attente des documents de déclaration préalable*

M ELLIOTT Christophe, 145 Chemin du Crêt - construction d'un appentis abri pompe à chaleur et local à vélos fermé : *avis favorable.*

EAU

Curetage de la lagune

Des devis sont proposés par la SNC FIARD & CIE (Isère) pour le curage 24 581.50 € ttc et l'épandage des boues 8 229 € ttc. Pas de subventions du Conseil Général ni de l'Agence de l'Eau.

## FORETS

### Travaux en forêts

Une demande de subvention à la Région Rhône-Alpes a été demandée pour la réalisation de travaux en forêt proposés par les services de l'ONF (dégagement des semis, éclaircie de plantations résineuses), pour un montant de 7 879.80 €.

## ELECTRICITE

Des nouveaux statuts modernisés sont prévus par le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain. Ces statuts sont approuvés à l'unanimité.

## VOIRIE

### Stationnement cour du château

Un arrêté municipal permanent a été pris le 30/04/2010 pour interdire le stationnement permanent aux véhicules dans la cour du château

Un panneau signalétique supplémentaire a été mis en place : 248 € ttc

### Fibre optique

La société SOBECA entreprend des travaux à partir du 14/06/2010 pour une durée de 3 mois : routes de « Divonne, Château, Chapelle, Bottenay, Vesancière, Crêt »

Un arrêté de circulation est pris pour régler la circulation sur ces voies.

## MAIRIE

### Matériel informatique

L'ensemble des devis de la Société NBM (Prévessin-Moëns) est accepté pour :

- renouvellement de l'ordinateur d'un montant de 1 674.40 € ttc
- boîtier installation télé maintenance Mairie-Ecole coût 699.66 € ttc
- antivirus SYMANTEC coût 155 € ht
- forfait assistance maintenance sur site 2 880 € ht/an soit 240 € ht/mois

### Création site internet de la commune

Devis de la Sté AZIMUTEC (Archamps) d'un montant de **4 186.00 € ttc** accepté

Une commission communale doit être créée afin de nommer 3 délégués pour gérer les mises à jour de ce site.

## ECOLE

Devis NBM pour 3 ordinateurs accepté : coût 2 930.20 €

Devis de l'entreprise Net Service SARL pour l'entretien de l'école : 191.36 € pour 2 journées, en remplacement de l'agent technique en arrêt maladie.

Un projet d'accueil périscolaire proposé par M. Grandclément est en cours et sera mis en place en septembre prochain.

La municipalité a donné son accord pour le renouvellement du financement de l'intervention du musicien scolaire.

## EGLISE

### Travaux de réfection des façades

Une subvention pour la restauration du patrimoine a été accordée par le Conseil Général d'un montant de 39 157 €. Une subvention de l'Europe est demandée.

### Chauffage

Un contrat d'entretien annuel est proposé par l'entreprise DELLEY d'un montant de 184.85 € ttc/annuel. Ce contrat est accepté.

## CURE

Un devis de travaux pour le traitement du bois de la charpente (comble) a été demandé auprès de l'entreprise Gonthier à Cheserex (Suisse). Coût : 9 450 € TTC.

## CHALET DE LA VESANCIERE

La Société de Chasse Communale de Vesancy s'occupera de l'entretien du chalet et des parcelles 59/60. Après délibération 7 voix pour, 4 absents.

## ORDURES MENAGERES

Une convention financière pour le service de collecte et de traitement des ordures ménagères pour l'année 2010 assuré par la CCPG a été signée avec la commune pour un montant de 43 015 €.

## PERSONNEL COMMUNAL

Achat d'une chaudière auprès de l'entreprise MARGOT d'un montant de 5 743.55 € ttc  
Une délibération est prise pour transfert de crédit « dépenses imprévues » de 7 000 € au poste « bâtiments divers ».

Projet d'acquisition d'un téléphone portable et forfait Orange pour l'agent des services techniques.

## SAPEURS-POMPIERS

Une bouteille d'oxygène à titre gracieux est mise en place par le SDIS de l'Ain pour le centre

### **EN RAISON DES CONGES, LE SERVICE DES CARTES GRISES DE LA SOUS-PREFECTURE DE GEX EST TEMPORAIREMENT FERME**

Les usagers sont invités à s'adresser à leur garage pour toute immatriculation d'un véhicule neuf ou d'occasion acheté en France.

Dans les autres cas, (véhicule importé, immatriculation TTW ou 431K, déclaration de cession, changement de domicile) les usagers peuvent déposer leur dossier complet dans la boîte aux lettres de la sous-préfecture, avec leur numéro de téléphone et un chèque en blanc signé à l'ordre de la « Sous-préfecture de Gex ».

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

**Courrier** de M. GOY, géomètre à M. FAVRE Michel : bornage limite côté ouest de l'église.

**Recensement population & logements** prévu du *20 janvier 2011 au 19 février 2011*  
Mme Jonker s'est proposée comme coordonnateur communal.

**Révision PLU** : mise à disposition en mairie pour les administrés d'un cahier de remarques et suggestions.

**Stationnement** : la mairie informe que tous les véhicules stationnés plus de 2 mois aux mêmes emplacements sur la commune de Vesancy seront enlevés aux frais des propriétaires.

Liste des véhicules relevés :

*Parking Pompiers*

Mini rouge : 4736 YQ 01

Golf W rouge : 8341 SM 39

Peugeot 306 grise : 6093 YM 01

*Parking Fruitière*

Fiat Fiorino blanche : 4529 SZ 01 (+ d'un an)

Citroën XM grise : 4313 YQ 01

*Parking Batteuse*

Citroën AX grise : 16 D 91 (1 an)

Alfa Roméo bordeaux : 8305 ZB 01 (1 an)

Renault Mégane blanche : 4192 XS 22 (1 an)

**Objet trouvé** : une chaîne en or et une médaille au prénom de QUENTIN ont été trouvées et ramenées en mairie.

**Dons :**

Remerciements aux familles, Bernard Hotellier, Limouzin et Consani pour leurs dons aux associations du village.

**PARC DU HAUT-JURA NATURA 2000 :**

Vesancy a bénéficié d'un trophée pour la préservation des habitats naturels et des espèces.

**Dates des prochaines séances du conseil municipal :**

15/07 - 19/08 - 16/09 - 21/10 - 18/11 - 16/12 à 20 h 30

## ***Les mots (maux) des habitants***



« Oh, quel joli petit village vous habitez ! » Combien de fois ai-je entendu cela. Mais hélas cette beauté est entachée un peu partout de gravats divers : plastiques, bouteilles, conserves, vieux barbelés rouillés, cartouches... Nous sommes tous impliqués dans le maintien de la propreté du village et ses alentours.

Ayons le respect de soi et des autres et évitons de salir cette belle nature qui nous entoure, le village n'en sera que plus admiré.

Geneviève Michaud



## *Hommages lus à l'église lors des funérailles de Bernard Hotellier, le 7 mai 2010*



Bernard, né à Vesancy, aîné d'une famille nombreuse, a eu très tôt le sens des responsabilités. A son grand regret, il a dû abandonner ses études en raison de la guerre et des besoins de la ferme de ses parents.

Outre les travaux de la ferme, avec ses frères, il a assuré coupes et débardages des bois durant de longues années. Malgré toutes ces occupations, il ne passait pas une journée sans lire, se documenter, se renseigner. Il était passionné d'histoire. Il rendait souvent hommage à l'un des ses professeurs qui avait su lui communiquer cette curiosité, ce goût d'apprendre, cette soif de découvrir.

Ses parents, très croyants, ont su lui transmettre la foi, le respect des autres, de la parole donnée. Il était très attaché à la chapelle Notre Dame de Riantmont.

Conseiller municipal, adjoint puis maire de la commune, il a eu le souci de conserver le patrimoine, d'assurer avec bon sens la gestion communale.

Au sein de diverses associations agricoles, il a œuvré pour la défense des intérêts des agriculteurs, dans un esprit de justice.

En 1956, il a épousé Jeanne qui l'a toujours secondé, soutenu, entouré tout au long de sa vie. De leur union, sont nés trois enfants qui lui apportèrent à leur tour trois petits-enfants.

Peut-être se souviennent-ils qu'après le repas familial du dimanche, il leur offrait un tour de tracteur, pour leur plus grand bonheur ?

En 1967, Bernard a repris à son compte la ferme de ses parents et l'a développée avec l'aide de son épouse. Les épreuves ne leur ont pas été épargnées, notamment la maladie de Paulet et les décès accidentels de Raphaël et de Jean.

En 1997, Bernard a eu de graves ennuis de santé mais qui ne l'ont pas empêché de continuer ses activités, dans la mesure de ses moyens.

Bernard était un homme d'un courage exemplaire, sachant regarder les situations en face, avec une grande lucidité et ce jusqu'à son dernier souffle.

La famille

Bernard, tu as été le premier de la fratrie et par là même héritier des fruits du travail agricole des anciens.

Il t'a semblé normal de veiller sur l'avenir naissant de tes onze frères et sœurs.

Ton destin, forgé à la terre, ton bon sens, qui t'a cloué à ce village, pour devenir à ton tour père de famille avec ton épouse Jeannette pour perpétuer, embellir, ensemble, ce « don » parfois ingrat de la culture indispensable à la vie, et d'avoir eu la joie d'élever Véronique, Catherine, Philippe. Puissent-ils continuer l'aventure !

Tout au long de ta vie active, tourné vers ce que tu connaissais le mieux, tu as passé bien des années à modeler, entretenir le paysage.

Tu as pris des décisions au sein de la commune comme conseiller municipal, puis comme adjoint avec Jean Milesi ton beau-frère que tu as soutenu toutes ces années pour finir maire ; afin de défendre l'unité du terroir, son patrimoine, ses spécificités, son cadre, et de ne pas succomber aux voix des « urbains de tous crins ».

Jusqu'au bout tu as été lucide, mais le physique ne suivait plus et au jour du grand voyage, tu peux être heureux de ton parcours.

Aujourd'hui absent, je délègue un élu qui me remplacera pour te conduire non loin de nous.

Nous prions, tous tes proches, d'accepter nos plus sincères condoléances et notre plus grande compassion de la part de tout le conseil municipal.

Au revoir.

Le maire

Pendant six ans, et surtout les trois dernières années de notre mandat, j'ai eu la chance et le plaisir de le rencontrer et de travailler avec lui.

C'était un chef, capable de prendre des décisions, de manager une équipe et de la motiver.

Intelligent et cultivé, au courant de tous les grands événements, concerné par tous, il était également capable de les commenter et de les analyser.

Respectueux et attentif, il donnait des conseils très avisés et humains.

En ces tristes circonstances, j'ai aussi, pour ma part une pensée émue pour Jean Milési.

A Dieu,

Catherine Pélieu

## *Hommage lu à l'église lors des funérailles de Mickaël Piccini, le 4 juin 2010*



Mickaël a vécu ses jeunes années à VESANCY, avec sa maman, auprès de ses grands-parents.

Petite enfance ponctuée de jeux, de joies avec les enfants du village : parties de boules, jeux de cartes avec son grand-père et les copains, cabanes dans le Mont et bien sûr, les parties de foot interminables, avec ses shoots « canon » contre les murs et portes du château qui s'en souviennent encore...

C'est au cours des récréations qu'il commença son initiation au foot, puis, au Football Club Gex-Cessy, fortement encouragé par sa grand-mère, elle aussi devenue fidèle supporter de l'OM.

Après une adolescence fougueuse, où ses grands-parents et chacun à Vesancy craignaient pour lui, c'est à la Commune de Gex qu'il fut engagé au service des espaces verts.

Le décès de son grand-père lui fit percevoir la réalité de la vie.

C'est alors qu'il devint le soutien de sa grand-mère et une relation d'affection profonde les souda. Elle était indulgente, lui faisait des reproches, mais jamais elle ne l'a repoussé, ni rejeté. Elle était toujours là pour lui et l'a gâté tant qu'elle le pouvait.

Aussi, c'est tout naturellement qu'il l'assista avec beaucoup de soin lorsqu'elle fut malade.

Tout l'entourage est resté admiratif devant les attentions qu'il avait pour elle. Bien qu'habitant Gex, il venait régulièrement la voir à Vesancy, puis à l'hôpital où il se rendait, en scooter, plusieurs fois par semaine.

Il fut auprès d'elle en ses derniers instants. Au delà du chagrin qui l'accablait, il lui fallut assumer d'être seul.

Mais heureusement, ses nombreux amis étaient là. Depuis toujours, ils l'ont entouré, épaulé, encouragé, bref ils l'ont aimé !

Dernièrement, ils l'ont même convaincu de rénover la maison familiale de Vesancy ; joli projet de l'adulte responsable qu'il devenait et que ses grands-parents ont dû être si fiers de voir !

Hélas, ce terrible accident a interrompu cette jeune vie en plein épanouissement.

Qu'il trouve la paix auprès de ses chers grands-parents !

A vous, sa maman et sa famille,

A vous, ses amis,

La communauté paroissiale vous assure de toute son amitié et de toute sa prière pour Mickaël et vous tous.

Brigitte Tavernier

## *Hommage paru dans le « Pays Gessien » du 11 juin 2010*

« Nous étions très nombreux à t'accompagner à l'église de Vesancy vendredi dernier 4 juin. Le dimanche précédent, l'annonce de ta disparition nous a bouleversés, abasourdis, abattus.

A 28 ans, ton existence aura été courte mais ô combien riche et dense. On croirait presque que tu as vécu plusieurs vies en si peu de temps. De ta situation familiale si particulière, tu en as tiré une force, la force de l'amitié, une force de vie que tu voulais partager et qui te rendait si attachant.

Tu vouais à tes grands parents tuteurs, une admiration et un respect filial, tu les as accompagnés, dans la maladie, dans la douleur, jusqu'à leur terme.

A présent, tu voulais rénover cette maison qui t'a vu grandir et qui était aussi la tienne.

Tu resteras toujours l'enfant de Vesancy, tellement tu as été porté, soutenu et aidé par les habitants de ton village.

Tu avais une passion : le football, et pourquoi ne pas le dire, tu étais doué, avec en plus une âme de gagnant volontaire et opiniâtre. Tu avais toujours envie de voir ton équipe, tes potes, se transcender avec toi.

Tes copains, ils étaient tous là, ceux du foot, bien sûr, mais aussi les autres, glanés au fur et à mesure des rencontres. Ils étaient là recueillis et effondrés par ton tragique destin.

Mickaël, ton rire, ta voix nous resteront toujours en mémoire, non pas tristement, mais comme autant d'instantanés chaleureux, radieux, inoubliables. Tu auras vécu une existence unique, transporté par la vie qui était en toi, et que tu voulais donner au centuple autour de toi.

Malgré la peine qui nous étreint depuis ton départ, il y a quand même une lueur et un réconfort en nous : celui de t'avoir connu, d'avoir croisé un jour ou l'autre ton chemin, partagé un moment avec toi. Nous pouvons en être fiers.

Mickaël, repose en paix, près de ceux que tu as aimés et qui t'ont aimé. Que le sillon que tu as creusé dans nos cœurs soit autant porteur d'amitié et de joie que celles que tu nous as apportées. »

L.A.

# Les Amis de la chapelle

## Lundi de Pentecôte 2010

*Après un mois de mai bien maussade et frais, ce fut par une magnifique journée, ce 24 mai 2010, que tous les sympathisants, jeunes vesanciens et bénévoles de l'association des Amis de la chapelle, se retrouvèrent, pleins de courage, pour les ultimes préparatifs du pèlerinage et la kermesse.*

*Le soleil encouragea les pèlerins et c'est plus de 400 personnes qui se retrouvèrent près de la chapelle, pour la messe, concélébrée par les prêtres du Pays de Gex autour du Père Bruno Boucly. Le Père Georges Guiffroy, (ex-curé de notre secteur paroissial) comme à l'accoutumée, nous fit le plaisir de nous rejoindre.*

*Dans la cour du château, les bonnes volontés, avec beaucoup d'ardeur et l'aide efficace de « jeunes bras », ont permis de servir plus de 500 repas, sans trop d'attente ... dans une joyeuse ambiance musicale avec le groupe « Jean Gaby ».*

*Bref, une totale réussite ! grâce à chacun de vous !*

*Que tous se sentent personnellement et sincèrement remerciés : les personnes qui offrent des lots, les pâtisseries « maison », les jeunes et leurs parents qui donnent un sérieux coup de main pour l'installation, l'animation des jeux des enfants, la municipalité pour le prêt des locaux et du matériel indispensable, Johann, les pompiers qui sécurisent cette fête.*

*Votre aide, votre participation, votre générosité sont un précieux encouragement pour les Amis de la chapelle.*

*Grand merci à tous et rendez-vous en 2011 !*

Brigitte Tavernier

# CLAV CLUB LOISIRS AMITIÉ VESANCY

Que s'est-il passé au CLAV ?



Le matin de Pâques, vers 10 h, une ribambelle d'enfants accompagnés de leurs parents, convergeaient vers la cour du château. Y aurait-il école ce dimanche ? Non, bien sûr, ce sont les cloches qui avaient survolé Vesancy. La chasse à l'œuf pouvait commencer. En un rien de temps, les œufs et autres friandises remplissaient leurs jolis paniers fleuris.



Le vendredi 23 avril a eu lieu notre concours de belote annuel . Grâce à la participation des personnes de Divonne et de Gex, douze doublettes purent être formées.

Après trois fois douze donnes, Marie Thérèse Consani et Rita Bruni, ont été déclarées victorieuses.

Vendredi 14 mai, s'est tenu, dans une ambiance toujours sympathique, le repas de printemps, préparé par notre chef Alain Teppe. Pour nous mettre en appétit, nous avons débuté par une bonne salade de crudités bien assaisonnée, puis nous avons continué avec une délectable fricassée de porc aux olives, accompagnée de pommes rissolées et de haricots verts. Après le fromage, nous avons terminé tout simplement ce copieux repas, avec des fraises. Ce fut excellent ! Merci Alain.

## CALENDRIER DU CLAV CALENDRIER DU CLAV CAL



Dimanche 11 juillet 2010  
Pique-nique à midi



BIBLIOTHEQUE  
horaire d'été :  
du 15 juillet au 31 août 2010  
Les lundis de 20h30 à 21h30



Mardi 7 septembre 2010  
Reprise des activités

*Bonnes vacances à tous !*

Le CLAV organise un voyage en

## AUVERGNE

du jeudi **16** au dimanche **19 septembre 2010**

### Jeudi 16

Départ de Vesancy à 7h00

Déjeuner à Pont de Dore

L'après midi, visite commentée d'une coutellerie artisanale à Thiers

Installation à l'hôtel *Le Relais des Puys* à ORCINES et apéritif de bienvenue

### Vendredi 17

Le matin, route par le lac d'AYDAT

Scénovision « voyage dans le monde des mystères de FARGES »

Découverte de la fabrication du St Nectaire à la ferme

L'après midi, visite de l'église de ST NECTAIRE et son trésor

Passage à MUROL et son château fort

Route vers le lac CHAMBON, le col de la CROIX MORAND, le lac de GUERY,

Panorama au col de Guéry sur les ROCHES TUILIERE ET  
SANADOIRE

Découverte du village d'ORCIVAL et sa basilique



### Samedi 19

Le matin, visite en petit train du volcan de LEMPTEGY

L'après midi, visite du musée Michelin à CLERMONT-FERRAND  
et tour d'orientation de la ville

Après le dîner, soirée folklorique



### Dimanche 19

Le matin, visite du dernier moulin à papier de Richard de Bas à AMBERT  
et déjeuner

L'après midi, retour vers St Etienne, Lyon; Bellegarde

Arrivée à Vesancy vers 20h00

**460 €** tout compris, sauf supplément chambre individuelle : **70 €**

**INSCRIPTIONS AVANT LE 15 AOUT 2010**

avec acompte de 200 € et solde avant le 10 septembre

auprès de :

Lisbeth DUCRET 40 route de la Combette 01170 VESANCY - tél : 04 50 41 56 87 ou

Eliane JONKER 393 rue du Château 01170 VESANCY - tél : 04 50 42 39 39

# AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Dimanche 27 juin 2010, c'est par une très belle journée que se déroula le **concours de pétanque** CLAV/Pompiers.

Les boulistes étaient au rendez vous avec pas moins de 18 doublettes.

La matinée fut bien remplie avec deux parties, suivies du repas qui a réuni environ 70 personnes de tous âges. Il fut interrompu par un « *joyeux anniversaire* », chanté en l'honneur de Vincente qui fêtait ses 60 ans.



Dans l'après midi, le concours de pétanque se poursuivit jusqu'à la victoire de **M. et Mme Oudry** et la remise du Challenge au **CLAV**.

Nous ne pouvions pas terminer cette journée sans avoir une pensée émue, lors de la remise des coupes, pour Mickaël Piccini qui fut l'un de nos plus fervents participants.

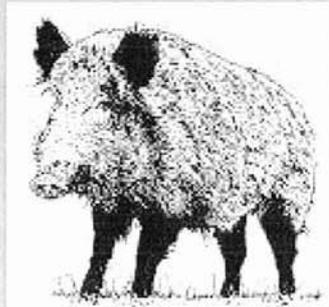
Nicolas Choucq

Quand les batailles faisaient rage dans le Pays de Gex...  
Mai 1353

*Hugues de Genève, dépouillé de la baronnie de Gex, ne chercha qu'à recouvrer les territoires qu'il avait perdus, ou tout au moins de se venger ; il leva des troupes et après avoir commis divers actes d'hostilités autour de Genève et de Versoix, il vint assiéger le château de Vesancy, occupé à cette époque par le comte Vert de Savoie. Pour faciliter le succès de son entreprise, il eut recours à un singulier subterfuge ; il paraît qu'il existait dans son camp, un soldat qui imitait les cris de tous les animaux, et en particulier le grognement du sanglier : or le seigneur de Genève savait que la place était commandée par des chefs tous passionnés par le plaisir de la chasse ; cette circonstance fut habilement exploitée par ce capitaine ; c'est pourquoi il ordonna au soldat, dont la voix imitait si fidèlement les sons de la nature, de se glisser dans l'ombre de la nuit, le long du fossé le plus rapproché de la porte, et d'imiter, à plusieurs reprises le grognement du sanglier. Celui-ci obéit scrupuleusement à sa consigne, et, après une assez longue série de grognements, l'état major de la place sortit à petit bruit, ferma la porte de l'enceinte et s'avança du côté où devait se trouver le sanglier ; mais il avait pris la fuite et laissé nos crédules chasseurs entre les mains d'un fort détachement qui les fit prisonniers.*

*Le lendemain, les assiégés, privés de leurs chefs, demandèrent à capituler : ils furent amenés devant Hugues d'Anthon qui les reçut avec douceur et les renvoya avec bagues et vies sauvées ; néanmoins il fit raser le castel de Vesancy.*

Extrait de « Histoire du Pays de Gex » de M. Beatrix 1851



# Classe de mer sur l'île d'Yeu

16 élèves du CE1 au CM2 sont partis en classe de mer sur l'île d'Yeu du jeudi 27 mai au jeudi 3 juin. Ils ont découvert une île aux paysages variés et magnifiques et ont appris à s'organiser, à assumer des responsabilités (gestion des tâches, courses, ménage, repas...) et à vivre ensemble. Ils auront pour certains fait leur premier trajet en avion ou sortie en mer sur un voilier.



## Un travail de préparation important

Le bureau de la coopérative, constitué de 3 élèves élus, a organisé régulièrement, dans l'année, des réunions en classe pour préparer le projet.

Les élèves de CM2 ont fait, sur internet, pendant l'année des recherches pour préparer les activités sur place.

Le bureau de la coopérative a assuré avec un adulte tout au long de l'année des ventes sur le village.

Anni Korteesmaa (CM2 - présidente de la coopérative) a géré les débats et interventions sur l'organisation et le financement du projet. Elle a réalisé l'assemblage du dossier administratif du projet qui a été transmis à l'inspection de l'éducation nationale.

Lucas Fernandes (CM2 - trésorier de la coopérative) a tenu avec le maître la comptabilité et le suivi du financement du projet. Il a également assuré la rédaction des chèques de réservation, paiement ou remboursement.

Alwin Dubiez (CM2 - secrétaire de la coopérative) a pris en charge toute la communication papier avec les familles (courriers et affiches) ; il a également assuré la composition informatisée et l'impression des étiquettes de produits pour les ventes de jus de pommes. Avec l'aide du trésorier, il a conçu une petite brochure de recettes de lentilles qui a été éditée et assemblée en classe par les élèves.

Tous les élèves ont été sensibilisés à l'équilibre alimentaire et ont appris à créer des menus équilibrés pour les repas sur place. Ils ont également appris les règles de sécurité routière et à se déplacer en vélo sur la voie publique.



Remerciements : la coopérative remercie les familles qui ont adhéré au projet, les parents qui ont accompagné, L'O.C.C.E. (Office Central pour la Coopération à l'Ecole) pour son soutien financier, Mme Foedit pour l'organisation des ventes de fromage. Des remerciements tous particuliers à M. Bernard Robbez qui a, tout au long de l'année, fait des ventes tant dans le village que sur les marchés en partenariat avec la coopérative. Nous remercions également tous ceux qui ont soutenu ce projet en achetant ce que nous vendions.

# Gaspacho

Le gaspacho ou gazpacho est un potage froid à déguster l'été et qui nous arrive d'un beau pays voisin : l'Espagne. Son nom est d'origine arabe (pain trempé)

## Ingrédients pour 6 personnes environ

- 1 kg de tomates mûres émondées et épépinées
- 1 gros oignon épluché et ciselé finement
- 1 poivron vert et 1 rouge épépinés et coupés en petits dés
- 1 concombre épluché épépiné et taillé aussi en petits dés
- 3 gousses d'ail dégermées et écrasées
- 10 cl d'huile d'olive
- sel et poivre de Cayenne ou poudre de piment d'Espelette (à votre goût)
- 100 g de panure



## Préparation

Mixez (ou écrasez au pilon dans un mortier) l'ail et les tomates coupées en morceaux.

Puis à la spatule en bois ajoutez l'huile d'olive goutte à goutte comme si vous montiez une mayonnaise, ajoutez l'oignon haché, les dés de poivrons, ceux de concombres, salez et poivrez à votre goût puis versez la panure.

Y adjoindre alors un demi litre d'eau glacée et mettez couvert au réfrigérateur minimum 3 heures.

On peut le servir avec des petites tranches de pain baguette grillées ou avec des petits dés d'avocat : excellent !

